
**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le lundi 12 décembre 2022 à 15 h 30
55, avenue Dupras**

PRÉSENCES :

M. Benoit AUGER, maire suppléant d'arrondissement
Mme Laura-Ann PALESTINI, conseillère de la Ville
M. Richard DESCHAMPS, M.B.A., conseiller de la Ville
Mme Josée TROILO, conseillère d'arrondissement
M. Michel NOEL, conseiller d'arrondissement

ABSENCES :

Mme Nancy BLANCHET, mairesse d'arrondissement
Mme Daniela ROMANO, conseillère d'arrondissement

AUTRES PRÉSENCES :

Mme Christianne CYRENNE, directrice d'arrondissement
Mme Nathalie HADIDA, OMA, secrétaire d'arrondissement
Mme Diane BIBEAU, analyste de dossiers

10 - Ouverture de la séance

La présidente déclare la séance ouverte à 15 h 30.

CA22 20 0462

Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire

Il est proposé par Josée TROILO

appuyé par Benoit AUGER

et résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement tel que livré aux membres du conseil d'arrondissement.

Adoptée à l'unanimité.

10.02

CA22 20 0463
Période de questions du public

Il n'y a aucun citoyen présent.

Adoptée à l'unanimité.

10.03

CA22 20 0464
Dépôt du procès-verbal - consultation publique du 30 novembre 2022

Il est proposé par Richard DESCHAMPS

appuyé par Josée TROILO

et résolu :

D'approuver le procès-verbal de la séance de consultation publique du 30 novembre 2022 à 19 h.

Adoptée à l'unanimité.

10.04

CA22 20 0465
Contribution financière à la Maison des Jeunes - Destination Travail du Sud-Ouest de l'Île de Montréal

Il est proposé par Benoit AUGER

appuyé par Laura-Ann PALESTINI

et résolu :

D'accorder un soutien financier totalisant la somme de 18 210 \$ pour les contributions financières versées dans le cadre des ententes avec la Maison des Jeunes de LaSalle, Destination Travail du Sud-Ouest de l'île de Montréal.

D'approuver les trois conventions entre la Ville de Montréal et ces organismes, établissant les modalités et conditions de versement de ces soutiens financiers;

Maire suppléant d'arrondissement Secrétaire d'arrondissement

Maison des Jeunes de LaSalle	C'est ton devoir	8 130 \$
Destination Travail du Sud-Ouest de l'Île de Montréal	CAED - Centre d'affaires étudiant Desjardins - Comité de financement	4 140 \$
Destination Travail du Sud-Ouest de l'Île de Montréal	École de milieu de LaSalle	5 940 \$

D'autoriser madame Nancy Blanchet, mairesse d'arrondissement, et madame Nathalie Hadida, secrétaire d'arrondissement, ou en cas d'empêchement d'agir, le maire d'arrondissement suppléant et la secrétaire d'arrondissement substitut, à signer ces conventions.

D'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Cette dépense sera entièrement assumée par la Ville centrale.

Adoptée à l'unanimité.

20.01 1227405013

CA22 20 0466
Contribution financière - Moisson Montréal

Il est proposé par Laura-Ann PALESTINI

appuyé par Richard DESCHAMPS

et résolu :

D'accorder une contribution financière non récurrente de 5 000 \$ à l'organisme Moisson Montréal afin de le soutenir dans sa mission auprès des organismes offrant des denrées alimentaires sur le territoire de LaSalle.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.02 1224629009

CA22 20 0467
Contribution financière - 70^e anniversaire de la Paroisse St-Télésphore

Il est proposé par Richard DESCHAMPS

appuyé par Benoit AUGER

et résolu :

De féliciter la Paroisse St-Télésphore pour son 70^e anniversaire;

D'accorder à la Paroisse St-Télésphore une contribution financière de 400 \$.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.03 1224629010

CA22 20 0468

Contribution financière à la Maison des jeunes - Programme de prévention de la violence chez les jeunes

Il est proposé par Michel NOEL

appuyé par Josée TROILO

et résolu :

D'approuver la convention à intervenir avec la Maison des jeunes de LaSalle pour la réalisation du projet Portrait des jeunes de 12 à 17 ans de l'arrondissement de LaSalle au 31 décembre 2022, dans le cadre du Programme de prévention de la violence commise et subie chez les jeunes en 2022 sur le territoire de LaSalle;

D'accorder un soutien financier de 9 999 \$ à la Maison des jeunes de LaSalle à cette fin;

D'autoriser madame Nancy Blanchet, mairesse d'arrondissement, et madame Nathalie Hadida, secrétaire d'arrondissement, ou en cas d'empêchement d'agir, le maire d'arrondissement suppléant et la secrétaire d'arrondissement substitut à signer ces conventions.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.04 1228317007

CA22 20 0469

Seconde année d'option - Groupe Sodem inc. - gestion des installations aquatiques

Il est proposé par Michel NOEL

appuyé par Laura-Ann PALESTINI

et résolu :

D'autoriser la signature de l'Addenda 4 à l'appel d'offres 18-17147 signé entre l'arrondissement de LaSalle et le Groupe Sodem inc. afin de se prévaloir de la seconde année d'option du contrat de gestion déléguée de l'Aquadôme et des piscines extérieures pour une période de douze (12) mois, soit du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023, pour un montant maximum de 926 848,59\$, taxes incluses.

Maire suppléant d'arrondissement Secrétaire d'arrondissement

D'autoriser madame Nancy Blanchet, mairesse d'arrondissement, et madame Nathalie Hadida, secrétaire d'arrondissement, ou en cas d'empêchement d'agir le maire d'arrondissement suppléant et la secrétaire d'arrondissement substitut, à signer cette convention.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.05 1223630012

CA22 20 0470

Association Gurdwara Guru Nanak Darbar inc. - feu d'artifice de type familial

Il est proposé par Laura-Ann PALESTINI

appuyé par Michel NOEL

et résolu :

De permettre à l'Association Gurdwara Guru Nanak Darbar inc. de tenir un feu d'artifice de type familial le 29 décembre 2022 de 20 h 30 à 21 h sur le site du temple du même nom.

La permission accordée est conditionnelle à l'obtention de toutes les autorisations du Service de sécurité incendie de Montréal (SIM).

L'Association Gurdwara Guru Nanak Darbar inc. doit respecter les normes et conditions de sécurité durant la tenue du feu, faute de quoi, il sera immédiatement mis fin à la tenue du feu d'artifice.

Adoptée à l'unanimité.

30.01 1229309037

CA22 20 0471

Adopter le règlement de tarification numéro LAS-0154

Attendu qu'un avis de motion du présent règlement a été dûment donné à la séance du conseil d'arrondissement du 5 décembre 2022;

Attendu que le projet de règlement numéro LAS-0154 abrogeant et remplaçant le règlement numéro LAS-0147, a été déposé et présenté à la séance du conseil du 5 décembre 2022;

Il est proposé par Josée TROILO

appuyé par Richard DESCHAMPS

et résolu :

D'adopter le règlement de tarification numéro LAS-0154.

Adoptée à l'unanimité.

40.01 1222484016

CA22 20 0472

Levée de la séance

Il est proposé par Benoit AUGER

appuyé par Michel NOEL

et résolu :

De lever la séance extraordinaire à 15 h 33.

Adoptée à l'unanimité.

70.01

Benoit AUGER
Maire suppléant d'arrondissement

Nathalie HADIDA
Secrétaire d'arrondissement

Tous et chacun des règlements et résolutions ci-dessus relatés sont approuvés.

Benoit AUGER
Maire suppléant d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 16 janvier 2023.

Maire suppléant d'arrondissement Secrétaire d'arrondissement